

2009-1491  
02-JUN-2009

Agit rapidement

Raid Formule nature® Graminicide et herbicide

Élimine rapidement la végétation parasite

Solution

HERBICIDE

DOMESTIQUE

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE: savon d'ammonium d'acides gras 3.68%

NO. D'HOM. 29335 LOI P.A.

709 mL

S.C. Johnson

Une Entreprise Familiale

Pour supprimer la mousse et les algues; graminées ; et les mauvaises herbes comme (mais sans s'y limiter): graminées , mouron des oiseaux, spargoute des champs, pissenlit, séneçon, chénopode blanc, céraiste vulgaire, moutardes, plantain and mauve à feuilles rondes. Utiliser sur les mauvaises herbes dans les jardins potagers et les jardins de fleurs, les espaces paysagers, les pelouses (pour le traitement localisé seulement), à proximité d'arbres fruitiers, autour des édifices, des trottoirs, des clôtures, sur les paillis d'écorce, les allées, les terrasses et le gravier. Utiliser sur la mousse et les algues autour et sur les édifices, les toits, les terrasses, les trottoirs, les clôtures, les paillis d'écorce, les allées, les patios et le gravier.

**MODE D'EMPLOI :** Bien secouer avant l'usage. **MODE D'EMPLOI POUR LES MAUVAISES HERBES:** Un pulvérisateur standard à main ou un pulvérisateur à dos peut être utilisé. Pulvériser abondamment les plantes en utilisant une buse grossière pour minimiser la dérive de la pulvérisation. Une couverture complète est extrêmement importante. Pour le traitement localisé des mauvaises herbes, appliquer la solution mélangée au centre de la plante jusqu'à ruissellement. Lors du traitement localisé de différentes mauvaises herbes dans la pelouse, éviter de pulvériser l'herbe environnante (pelouse), car il y aura des dommages. Les meilleurs résultats sont obtenus avec les jeunes mauvaises herbes en pleine croissance, de moins de 12 cm de haut. Ce produit fonctionne mieux dans des conditions chaudes et sèches. L'application par le temps froid peut retarder les dommages sur les plantes. S'il pleut dans les 3 premières heures après le traitement, une application additionnelle pourrait être nécessaire. Les dégâts à la plante seront visibles de quelques heures à 2 jours après l'application. Répéter le traitement toutes les 2 à 3 semaines pour supprimer les nouvelles mauvaises herbes provenant des graines et de la régénération des mauvaises herbes vivaces et biennuelles. Éviter de pulvériser les plantes désirables. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.

#### **MODE D'EMPLOI POUR LA MOUSSE ET LES ALGUES :**

Pulvériser la mousse et les algues complètement car une couverture complète est extrêmement importante. Les dommages aux plantes seront évidents de quelques heures à 2 jours après la pulvérisation. Une application peut supprimer la mousse pendant une période allant jusqu'à un an. Répétez le traitement s'il y a des repousses. Évitez de pulvériser les usines souhaitables. Ne pas appliquer sur la mousse ou sur les algues dans la pelouse. Nettoyer complètement l'équipement après l'utilisation.

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer l'irritation des yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Pour assurer une meilleure hygiène, porter des gants lors de la manipulation de ce produit. Éviter l'application directe aux étangs, aux ruisseaux et aux lacs. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation ou les sources

d'approvisionnement en eau potable ou les habitats aquatiques par le nettoyage d'équipement ou l'élimination de déchets.

**PREMIERS SOINS: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de cornéennes au de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION:** Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des lieux d'élimination de produits dangereux provinciaux ou municipaux.

Fabriqué en vertu d'une licence de W. Neudorff GmbH KG

Questions ou commentaires? Composer le 800 558-5566 ou écrire à Helen Johnson.

®Marque canadienne déposée de S. C. Johnson & Son, Inc. IMPORTÉ PAR L'utilisateur autorisé S. C. JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, 1 Webster, Brantford, ON, Canada N3T 5R1.

EN VENTE AU CANADA SEULEMENT  
InfoInsectes.ca

DÉCLARATIONS FACULTATIVES (à la discrétion du marchand, les déclarations suivantes peuvent, ou non, être mentionnées sur l'étiquette finale du produit):

- nouveau
- Savon herbicide
- Détruit la mousse
- Détruit la mousse et les algues
- Élimine rapidement la végétation parasite
- Ne tachera pas les briques, le béton ou l'asphalte
- Ne tache pas
- Détruit en quelques heures
- Agit rapidement
- Détruit les mauvaises herbes, les algues et la mousse
- Détruit la mousse, les algues, les lichens et les hépatiques
- Détruit les mauvaises herbes
- Détruit rapidement (la mousse) (les mauvaises herbes)
- Détruit les mauvaises herbes, la mousse et les algues
- Sur la mousse, les algues, les lichens et les hépatiques, une application peut durer jusqu'à un an.
- Raid Formule nature® Graminicide et herbicide détruit rapidement les mauvaises herbes, les algues et la mousse.
- Raid Formule nature® Graminicide et herbicide ne tachera pas le béton, les trottoirs, le stuc ou le bois.
- Raid Formule nature® Graminicide et herbicide est un herbicide non sélectif qui supprime de nombreuses mauvaises herbes annuelles communes
- Raid Formule nature® Graminicide et herbicide empêche la croissance de certaines mauvaises herbes vivaces et biennuelles.
- Raid Formule nature® Graminicide et herbicide peut être utilisé dans les endroits cultivés avant de planter le gazon, les fleurs et les légumes.
- Les endroits traités peuvent être replantés dans les cinq jours suivant le traitement.
- Raid Formule nature® Graminicide et herbicide peut être utilisé sur les mauvaises herbes, les algues et la mousse qui poussent sur ou autour des édifices, des trottoirs, des clôtures, sur les paillis d'écorce, l'écorce des arbres, les allées, les terrasses et le gravier.
- Les meilleurs résultats sont obtenus avec de jeunes mauvaises herbes, en pleine croissance, de moins de cinq pouces de haut.
- Éviter de pulvériser lorsqu'il pleut.
- Les meilleurs résultats sont obtenus par temps sec.
- Agit par temps frais.
- Agit aussi par temps frais.
- Herbicide non sélectif
- Herbicide non sélectif pour les mauvaises herbes et les graminées.
- Non sélectif
- Les surfaces traitées peuvent être glissantes lorsqu'elles sont mouillées
- Résiste au délavage par la pluie en 3 heures
- Ne laisse aucun résidu dangereux dans le sol
- Biodégradable
- Brevet en instance
- Vendu sous licence de W. Neudorff GmbH KG

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )